

FONTAINE COUVERTE

Au fil de l'eau, au gré du vent...





CHEZ FREDO
BAR RESTAURANT
GÎTE DE FRANCE

PLACE DE L'EGLISE
 FONTAINE-COUVERTE

Tel: 06 72 74 65 65

TRAITEUR, COCHON GRILLE
 COUSCOUS, PAELLA
 LIVRAISON DE REPAS
 DEPOT DE PAIN




CRÉATION - FABRICATION ARTISANALE - VENTE
D'ACCESSOIRES SOMMELIER

BIÈRES, VINS ET SPIRITUEUX

dvmt-b@outlook.fr **06.83.09.27.59**

Tony MARTIN
 Jointement sur plaque de plâtre



Mobile: 06-06-69-82-90
 Adresse : 240 chemin de l'atelier
 53350 Fontaine Couverte
 Email: tonymartin07121992@gmail.com



Les P'tites Pommis

Création couture personnalisée
Personnalisation textile : Flocage

Audrey Pommier - 06.10.50.23.69- audrey.pommier.cl@orange.fr
 Les Chapelles - 53350 - Fontaine Couverte

BDA METAL



Soudure/Réparation/Dépannage

Yoann Bourgeois

bdametal@gmail.com
 06 18 28 01 67
 FONTAINE-COUVERTE

Platrerie RENARD
06 59 14 30 49



- Plaquiste
- Isolation
- Menuiserie
- Pose de bandes

Les P'tites Résidences de la Fontaine

Location Champêtre 2/6pers
 Location Suite avec Jacuzzi 2pers
 Salle pour Séminaire

06 24 86 65 57

53350 Fontaine Couverte




Hinge Rénovation

Hinge Nicolas
 La Gueuriverie
 53350 Fontaine Couverte

Travaux de Rénovation
 Maçonnerie, Menuiserie, Cloisons sèches,
 Aménagement extérieur et intérieur...

hinge.renovation@gmail.com
 Port : 0652210820
 Fix : 0243060233

S O M M A I R E

■ Édito	p 5
■ Nos parlementaires	p 6
■ Rétrospective	p 7 - 11
■ Informations Mairie	p 12 - 15
■ Informations Diverses	p 16 - 19
■ Vie Associative	p 20 - 23
■ Sécurité	p 24
■ Monde Agricole	p 25 - 27
■ Transport	p 28
■ Intercommunalité	p 29 - 33
■ Manifestations 2023	p 34

Emilie Jégu Le Bihan



Bio-thérapeute:
Ostéopathie animale/ Soins Psycho-énergétique
Tel: 06.88.30.98.95



MOULIN DES GUÉS
à Fontaine-Couverte

Monument historique
ouvert à la visite

Fabrication et vente
de farine de blé noir

Email :
agneslebouter@orange.fr



PILLAY Wilson

Les Basses Jonchères - 4502 Route du Moulin
53350 FONTAINE-COUVERTE

Tél. 06 45 31 02 35 - porcnoir-rustiquebio@outlook.com



NOUVEAU

Vente directe

Élevage artisanal d'escargots
nés, élevés et cuisinés à la ferme



L'Escargotière des Goussières
1242 route de la Blinière
53350 Fontaine Couverte



Tél. 06 47 59 67 02



■ MAIRIE

16, rue Pierre Barauderie
53350 FONTAINE-COUVERTE
Tel : 02 43 06 50 43 Fax : 02 43 07 33 92
E-mail : mairie.fontaine-couverte@wanadoo.fr
<http://www.fontainecouverte.mairie53.fr>

Secrétariat de mairie
Il est ouvert les lundi, mercredi, jeudi et
vendredi, de 9h30 à 12h

Permanence des élus
BASLÉ Jérôme, Maire :
lundi et jeudi de 11h à 12h

SORIEUX Anita, 1^{ère} adjointe :
mercredi matin sur rendez-vous

JAFFRE Adeline, 2^{ème} adjointe :
mardi après midi sur rendez-vous

■ ÉDITO

Chères Fontainoises, Chers Fontainois,

Nous sommes en train de vivre une époque très incertaine. Après le COVID, l'énergie est devenue un enjeu majeur pour les années à venir. Pour autant, la vie ne s'arrête pas, l'herbe pousse toujours, le soleil se lève et se couche chaque jour.

Malgré la hausse des matériaux, la municipalité souhaite mener à son terme le projet de rénovation énergétique et thermique de la salle des loisirs et de la mairie afin de diminuer la dépendance en électricité de la commune.

À ce sujet, nous avons fait le choix cette année de mettre moins d'illuminations de Noël dans le bourg au profit de décorations en bois « sobriété énergétique oblige ».

Fabrice, notre agent communal étant en arrêt de travail, je me permets de demander aux habitants de l'agglomération de nettoyer les trottoirs devant leurs habitations afin que le bourg reste propre. Merci de votre compréhension.

Je voulais aussi saluer les pompiers de Fontaine, qui vous le savez sont allés rejoindre la caserne de Laubrières pour pouvoir assurer un service de secours plus opérationnel envers la population.

Je m'adresse également à toutes les associations de la commune ainsi qu'à tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre village, un grand merci.

Enfin, au nom de la municipalité, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux 2023 et surtout la santé dans vos familles.

Le Maire
Jérôme BASLÉ



■ Élisabeth Doineau - Sénatrice de la Mayenne



La population mondiale a franchi les 8 milliards d'habitants en novembre dernier. L'humanité a donc doublé depuis 1974. Cette progression est vertigineuse. Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il s'en réjouir ?

L'évolution de la démographie raconte beaucoup sur les progrès et sur les difficultés des pays, voire des continents. Elle explique en partie les enjeux de nos sociétés et les grands défis, politiques, sociaux, économiques et environnementaux qui nous attendent.

Les niveaux de vie, le vieillissement des populations dans l'hémisphère nord, la jeunesse des pays émergents, les besoins alimentaires, les ressources d'eau et d'énergies, l'industrie, les productions agricoles, et bien d'autres sujets ont un lien direct ou indirect avec l'évolution démographique.

Grâce à l'amélioration de l'hygiène, aux progrès de la médecine, des avancées socio-économiques, les pays développés sont plus tôt entrés dans ce qu'on appelle la « transition démographique », c'est à dire une fécondité et une mortalité plus faibles. Les autres pays, notamment du sud, ont progressivement connu ce même phénomène, mais beaucoup plus tard. C'est d'ailleurs l'explosion de leur population qui explique aujourd'hui la forte croissance démographique mondiale. Elle devrait se poursuivre tout en décélérant. Pourquoi ? Parce que les comportements en matière de fécondité ont aussi beaucoup évolués. Le nombre d'enfants par femme diminue, ce qui ralentit cette croissance.

Ce n'est pas encore le cas en Afrique où le nombre d'enfants par femme reste élevé. Par contre, on observe des variations notables sur d'autres continents, avec une chute rapide de la fécondité en Asie et en Amérique du sud.

Ces constats et ces projections doivent implicitement nous interroger sur la gestion des ressources, sur nos modes de vie, sur le respect de l'environnement et de la biodiversité, sur une nécessaire coopération pour envisager l'avenir.

La COP27 qui s'est tenue à Charm El-Cheikh a reconnu pour la première fois la nécessité d'aider financièrement les pays les plus vulnérables à faire face aux dégâts causés par le réchauffement climatique. Oui, nous devons admettre que les pays développés sont responsables à 80% de l'émission de gaz à effet de serre et que les pays du sud sont les principales victimes des sécheresses, des inondations, des ouragans... Ces catastrophes climatiques menacent la vie et la sécurité alimentaire des populations. On estime qu'il

pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques d'ici 2030.

Des efforts considérables restent donc à faire et notamment pour réduire l'utilisation des énergies fossiles qui sont les principales causes du réchauffement climatique.

Prendre conscience de notre interdépendance et agir pour l'avenir de l'humanité est la responsabilité et l'affaire de tous.

La prospective démographique est en mesure d'établir différents scénarios d'évolution. Elle permet d'appréhender les orientations politiques en matière de développement durable, d'immigration, de santé... En anticipant le nombre d'individus par classe d'âge, elle permet aussi d'anticiper et de construire nos politiques d'assurances sociales.

En France, deux sujets importants occupent actuellement nos travaux, l'accès aux soins et le système des retraites.

La population française continue inéluctablement de vieillir. Cela résulte de l'amélioration de l'espérance de vie dont bénéficie la génération du baby-boom. Les plus de 65 ans passerait d'un cinquième de la population française à plus d'un quart vers 2060.

Cette donnée est essentielle pour anticiper les besoins.

En raison du vieillissement, les maladies chroniques sont plus importantes et exigent plus de temps médical. Nous devons en conséquence former plus de personnel de santé et d'accompagnement. C'est un défi dont nous mesurons particulièrement les difficultés après la crise sanitaire que nous avons vécue. Les services hospitaliers sont en rupture les uns après les autres et les professionnels découragés.

Un autre sujet d'actualité occupera le début de l'année 2023 : le financement des retraites. Avec la baisse du nombre d'actifs et la prévision d'un nouveau déficit en 2024 des décisions devront être prises pour maintenir notre système. Ce n'est pas un débat facile, chacun défendant son propre intérêt, mais là encore, il faut raisonner collectivement.

Stimuler l'intelligence humaine pour répondre à ces défis est une impérieuse nécessité. Nous le devons aux générations futures. C'est sans doute le plus beau et généreux cadeau que nous pouvons transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Regarder l'horizon, avancer ensemble, unir nos forces, Tous mes vœux à chacune et à chacun d'entre vous.

Élisabeth Doineau

■ Géraldine BANNIER - Députée



« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier ou lors de permanences mobiles. J'organise des cafés citoyens dans des cafés/bars dans diverses communes. Ils sont annoncés quelques jours avant dans les journaux, en mairies et sur mon site internet. »

Permanence parlementaire : 13 place Paul Doumer, 53200 Château-Gontier.

Lundi : 14h30-18h30, mercredi : 14h-17h, jeudi : 9h-12h30

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis.

Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02 43 12 63 82

■ Taille de la Charmille

Une taille de la haie de charmes s'avérait nécessaire. Elle était haute, vieillissante et la chute de branches pouvait être dangereuse pour le public. L'hiver dernier, pour sa santé et lui redonner de la vigueur, la charmille a donc été élaguée.



■ Remise des cadeaux aux enfants pour les dessins de Noël

En fin d'année la municipalité invite les enfants de moins de 10 ans à faire un dessin de Noël. Le 29 janvier 2022, parents et enfants étaient réunis autour d'un goûter pour la remise des cadeaux offerts aux enfants.



■ Céline Renou, nouvel agent d'entretien

Suite au départ en retraite de Brigitte Huneault en janvier 2021 et en raison de la pandémie, la commune avait fait appel à un prestataire extérieur pour quelques heures de ménage par semaine. Depuis le 01 février 2022, suite à la reprise des diverses activités et locations de salles, Madame Céline RENOUE a été embauchée à raison de 10 heures par semaine pour l'entretien ménager des divers bâtiments communaux et la gestion locative des salles.



■ Collecte pour l'Ukraine

La commune a organisé une collecte de produits de 1ère nécessité destinés au peuple ukrainien le samedi 19 mars 2022, une opération menée avec le Pays de Craon et la Protection Civile pour l'acheminement des dons. Merci à tous ceux qui y ont participé.



■ Ponts

Dans le cadre du programme de remplacement de buses métalliques sur cours d'eau, la Communauté de communes du Pays de Craon a poursuivi ses travaux sur la commune. Ainsi en 2022, ont été remplacés les ouvrages des Hunaudières, de la Cour de la Roë, la Rivière au Fermier, la Rivière au Cormier et du Domaine.



■ Argent de poche

Cette année, la municipalité de Fontaine a renouvelé le dispositif argent de poche pendant les vacances de printemps. Deux jeunes, âgés de 16 à 17 ans, ont donc été accueillis entre le 11 et le 15 avril 2022. Elvina BRETON et Célestin JOUIN ont ainsi participé aux divers chantiers de 3h00/jour, moyennant une indemnité de 15 € par jour : désherbage, peinture, nettoyage de l'église et du mobilier de la salle communale de loisirs. Remerciements à ceux qui les ont encadrés (employés communaux, élus et bénévoles).



■ Fermeture de la caserne des pompiers

Depuis le 28 septembre dernier, le centre d'incendie et de secours de Laubrières est opérationnel. En effet, le regroupement des CIS de Cuillé, Ballots et Fontaine-Couverte était devenu nécessaire pour maintenir les effectifs des trois centres et ainsi garder un service de secours pour la population. Cette fusion a bien évidemment engendré la fermeture de notre caserne. Mardi 18 octobre 2022, la municipalité de Fontaine-Couverte a rendu hommage aux actuels et anciens pompiers qui ont servi le centre de secours durant 70 ans.



■ Remise de la médaille de la famille à Simone Gabé

C'est à l'initiative de ses enfants, que Simone Gabé a reçu le 15 mai 2022 la médaille de la famille en présence de Luc Rébillard, président de l'Association départementale de la médaille de la Famille. Simone est en effet née le 01 février 1936 à Fontaine-Couverte. Le 25 avril 1957, elle épouse Robert GABÉ. De leur union, sont nés 6 enfants. Au cours de cette cérémonie, une médaille, un diplôme, la lettre de félicitations de M. le Préfet et un bouquet de fleurs lui ont été remis.



■ Investissements

Cette année, la municipalité a investi dans du matériel de désherbage mécanique et thermique pour pallier aux contraintes imposées par le zéro phyto et le changement climatique. Ce matériel facilitera l'entretien du bourg et de la zone de loisirs. Un réfrigérateur a également été acheté pour la salle de Jouvence.



■ Repas des aînés

Après deux ans d'absence en raison de la crise sanitaire, mercredi 01 juin 2022 a eu lieu à la salle de jeunesse le repas des aînés organisé par la commune. 32 Fontenois ont répondu présent dont Simone Bouvet et Pierre Triquet, les doyens de cette journée. Les habitués ont savouré ce moment de convivialité retrouvé et les "nouveaux" seniors ont apprécié ce temps de pause chaleureux. Le repas était préparé par le Restaurant CHEZ FREDO de Fontaine-Couverte et le service assuré par des membres du conseil municipal.



■ Visite du jury Villes et Villages Fleuris

Le 27 juin 2022 notre commune a été visitée par le jury régional des villes et villages fleuris qui a maintenu la 2ème fleur. Après une rapide présentation en mairie par les élus, le jury a parcouru la commune et observé les divers aménagements réalisés en termes d'embellissement du cadre de vie.

Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » a évolué.

Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la valorisation du patrimoine bâti, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Ensemble, continuons d'embellir notre village...



■ Journée citoyenne

Dans un souci de réduire la consommation électrique et avec l'objectif d'associer la population, le conseil municipal a organisé une journée citoyenne dédiée à la réalisation de décors en bois pour Noël. Merci à tous ceux qui y ont participé : élus et habitants qui ont donné de leur temps et ont permis de décorer le bourg autrement. Une idée à poursuivre...



■ Budget 2022

Fonctionnement

Charges à caractère général.....	100 000,00 €
Charges de personnel.....	100 000,00 €
Autres charges de gestion courante.....	72 000,00 €
Charges financières.....	1 800,00 €
Charges exceptionnelles.....	2 000,00 €
Dotations amortissements et provisions.....	568,49 €
Dotations provisions semi-budgétaires.....	2 000,00 €
Atténuation de produits.....	4 000,00 €
Virement à la section Investissement.....	259 983,15 €
Total Dépenses.....	542 351,64 €
Excédent antérieur reporté.....	251 983,64 €
Produits des services.....	12 500,00 €
Impôts, taxes.....	172 184,00 €
Dotations, Subv., participations.....	71 684,00 €
Autres produits de gestion courante.....	28 000,00 €
Travaux en régie.....	6 000,00 €
Total Recettes.....	542 351,64 €

Investissement

Emprunts, dettes assimilées.....	16 500,00 €
Opérations d'équipement.....	498 262,64 €
Travaux en régie.....	6 000,00 €
Écritures d'ordre.....	6 628,00 €
Déficit d'investissement reporté.....	19 115,72 €
Total Dépenses.....	546 506,36 €
FCTVA, réserve.....	53 015,72 €
Virement de la section de fonctionnement.....	259 983,15 €
Amortissements.....	568,49 €
Produits des cessions d'immobilisations.....	14 000,00 €
Emprunt.....	50 000,00 €
Subventions.....	162 311,00 €
Écriture d'ordre.....	6 628,00 €
Total Recettes.....	546 506,36 €

■ Intra-Muros

Votre commune est sur l'appliquatif IntraMuros.

Il s'agit d'une application mutualisée aux services des collectivités locales, mairies, communautés de communes. Elle est dédiée à la vie quotidienne et permet aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations de leur bassin de vie.



■ Collecte et tri des déchets

Les EMBALLAGES (bac à couvercle jaune)

Ce sont les sachets, bouteilles, briques alimentaires, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons, films plastiques, emballages en métal.

Ils sont collectés en porte à porte (ou en bout de chemin en campagne), tous les 15 jours.

- en 2023 les semaines impaires

Un ambassadeur du tri pour les emballages

Pour lutter contre la dégradation continue du tri des emballages sur son territoire, la CCPC a décidé de créer un poste d'ambassadeur du tri.

L'ambassadeur du tri a pour mission d'aller vérifier le contenu des bacs emballages et la qualité du tri, avant la tournée du camion de collecte. Si, lors de sa 1ère intervention, l'agent constate des erreurs de tri, il interviendra auprès des habitants afin de les sensibiliser sur les bons gestes à adopter et sur l'intérêt du tri sélectif. En revanche, si à l'occasion de son second passage, il relève les mêmes erreurs, un refus de collecte du bac concerné sera opéré.

Trier ses déchets permet de les rediriger vers des filières de valorisation pour être recyclés. Cela permet ainsi d'offrir une seconde vie aux matériaux, d'économiser les ressources naturelles, de réduire la mise en décharge et l'incinération, et de minimiser l'impact environnemental.

Dans les bacs jaunes, Il ne faut déposer que des emballages vides et en vrac, il ne faut ni les regrouper dans un sac en plastique, ni les imbriquer les uns dans les autres.

Les ORDURES MÉNAGÈRES (bac à couvercle bordeaux)

Il s'agit des déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries)

Elles sont collectées en porte à porte (ou en bout de chemin en campagne) tous les 15 jours

- en 2023 les semaines paires

À Fontaine-Couverte, la collecte est faite :

- le jeudi pour les habitations situées au nord de la route départementale 25
- le lundi pour les habitations situées au sud de la route départementale 25

Rappels :

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs), à l'exception du jour de l'an, de Pâques et de Noël.
- Il incombe à l'utilisateur de sortir son conteneur la veille au soir et le rentrer au plus tard dans la journée qui suit la collecte des déchets.

La collecte du verre et des papiers/cartons est réalisée à partir des conteneurs de tri installés dans votre commune près de l'atelier communal et route de Cuillé (derrière l'ancienne école).

Vous pouvez consulter toutes les informations sur le site: www.paysdecaon.fr



■ Boîtes à livres

Le principe : chacun peut déposer ou emprunter des livres librement et gratuitement dans une des boîtes à livres.

Ces mini bibliothèques de rues offrent un cadre souple qui repose sur l'échange, la confiance, la solidarité et le partage.

Chaque livre peut être emprunté, gardé, offert ou remis dans les boîtes. Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs. Ils sont à la disposition de tous dans un lieu public, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti.

Les livres sont accessibles 24h/24 et 7j/7, ils ont plusieurs vies et de nombreux lecteurs, pour le plaisir de toutes et tous !

À Fontaine-Couverte, deux boîtes à livres sont à votre disposition :

- l'une dans l'abri bus près de l'église,
- l'autre sous la halle.



■ Location salles et mobilier Tarifs 2023

	TARIFS COMMUNE	Cautiion	TARIFS HORS COMMUNE	Cautiion
Salle communale de loisirs Vin d'honneur, Réunion, Conférence	64,00 €	0 €	88,00 €	0 €
Soirée <i>(retirer les clefs en fin de matinée et remettre les chèques)</i> salle louée de 18h le soir jusqu'à 8h le lendemain matin salle louée de 18h le soir jusqu'à 18h le lendemain soir salle louée de 18h le soir jusqu'à 8h le surlendemain matin	130,00 € 196,00 € 261,00 €	500 € 500 € 500 €	175,00 € 261,00 € 349,00 €	500 € 500 € 500 €
Repas le midi <i>(retirer les clefs la veille dans la soirée et remettre les chèques)</i> salle louée de 8h le matin jusqu'à 18h le soir salle louée de 8h le matin jusqu'à 8h le lendemain salle louée de 8h le matin jusqu'à 18h le lendemain soir salle louée de 8 h le matin jusqu'à 8h le surlendemain	130,00 € 219,00 € 299,00 € 355,00 €	500 € 500 € 500 € 500 €	175,00 € 299,00 € 408,00 € 489,00 €	500 € 500 € 500 € 500 €
Associations utilisation à but lucratif (1 ^{ère} journée de l'année) utilisation à but lucratif (la journée à partir du 2 ^{ème} jour) Utilisation à but non lucratif les classes de Fontaine (compris comme association)	Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit	0 € 0 € 0 € 0 €	65,00 € 88,00 € 65,00 €	500 € 500 € 500 €
Dégradations une table une chaise un verre ou une tasse une assiette dégradation de la salle et objets divers	180,00 € 18,00 € 1,70 € 4,70 € sur devis ou facture		180,00 € 18,00 € 1,70 € 4,70 € Sur devis ou facture	
Petite salle salle louée à un particulier salle louée à une association à intérêt communal (but non lucratif)	37,00 € Gratuit	0 € 0 €	48,00 € Gratuit	0 € 0 €
Location de tables sur tréteaux bancs et chaises pliantes quel que soit le nombre	26.00 €		43.00 €	
Salle de Jouvence salle louée à un particulier salle louée à une association à intérêt communal (but non lucratif)	26.00 € Gratuit	0 € 0 €	46.00 € Gratuit	150 € 0 €

Les tables et bancs pliants ne seront loués qu'aux personnes qui occuperont la salle de Jouvence.

Assurances : Les associations et les particuliers doivent être assurés pour l'occupation des salles. Chaque locataire doit être en mesure de fournir une attestation d'assurance.

-Particuliers :

Pour toute location de salles (salle communale de loisirs, salle de Jouvence, petite salle) une attestation d'assurance responsabilité civile locative sera demandée ;

-Associations :

Elles devront fournir une attestation responsabilité civile locative lors de la 1^{ère} occupation avec repas ou si elles réservent dans un but lucratif.



■ Désherbage au cimetière



La loi interdit l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques par les collectivités pour entretenir les espaces publics (parcs, squares, cimetières, voirie...).

Conséquence inéluctable :

les mauvaises herbes repoussent plus vite !

Nous invitons donc chacun « à une prise de conscience citoyenne » et rappelons aux familles qu'elles sont tenues d'entretenir les sépultures de leurs proches. Chacun peut effectivement enlever une mauvaise herbe qui aurait poussé autour de la tombe familiale.

Nous espérons ainsi limiter le développement des herbes sauvages.

Merci pour votre compréhension.

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Tylio TARDIF	06 mai
Nathanaël LORANT	28 mai
Kenna CAHOREAU GENDREAU	10 juin
Romy SABIN DUBUY	09 septembre
Arthur DUPONT	10 octobre
Léon GENDRY	14 novembre
Maylonn MARTIN BEUCHER	22 novembre
Betty HALLEUX	24 décembre

MARIAGE

Aurélien TIRIAU et Hélène BRETONNIER 04 juin

DÉCÈS

Maurice BESNARD	01 janvier
Roger LEMOINE	01 mai
Denise THUAU (née MORICEAU)	12 juin
Roger MORICEAU	23 septembre
Marcelle JAMIER (née GENDRY)	20 octobre
Alain BESCHER	25 décembre

■ Permanences et adresses utiles

Assistante sociale

Antenne Solidarité 7, rue de l'Epron Craon.
Demander RDV à l'antenne solidarité
Tel 02 43 09 17 80

Lieux de RDV possibles : Craon, Méral, Ballots,
Saint-Poix

Conciliateur

Il reçoit sur rendez-vous :

- à la mairie de Renazé 02 43 06 40 14
- à la mairie de Cossé-le-Vivien 02 43 98 80 24
- à l'Espace France Services du Pays de Craon
02 43 09 09 65

CICAS

(dossiers retraites complémentaires
salariés du privé et agricoles)

Sur rendez-vous, appeler au 0820 200 189
du lundi au vendredi, de 08h30 à 18h00

Coordinateur Petite Enfance Jeunesse

Jany KLUS - CIAS du Pays de Craon
29, rue de la Libération Craon
Tél : 02 43 09 09 68 - 06 33 34 76 91
j.klus@cias.paysdecraon.fr

SOLIHA Solidaires pour l'habitat

SOLIHA vous permet d'évaluer votre éligibilité
aux différentes subventions liées à l'amélioration
de votre logement (économies d'énergie,
accessibilité). L'association vous accompagne
ensuite dans le montage des différents dossiers,
du dépôt de la demande à la perception des aides.
Contact : Eric GUERIN

Tél. 02 43 91 19 91 - e.guerin@soliha.fr

PERMANENCES SOLIHA (9h00 à 12h00)

- 1^{er} mercredi du mois à Cossé-le-Vivien
(Maison de la CC du Pays de Craon
58, Place Tussenhausen),
- 2^{ème} mercredi du mois à Renazé
(France services : 33, rue Bourdais),
- 3^{ème} mercredi du mois à Craon
(France services - 29, rue de la Libération)

■ Repères Travaux

Pour toutes vos demandes de réparations ou travaux
sur le réseau téléphonique, connectez-vous à :
<https://reperes-travaux.orange.fr>

- Déclarer une panne à mon domicile
- Raccorder un logement au réseau
téléphonique public
- Viabiliser un terrain nu
- Réaliser d'autres types de travaux modifiant
le réseau orange
- Signaler un équipement endommagé
sur la voie publique

■ Via trajectoire

Vous souhaitez trouver une maison de retraite ?

www.viajaetraire.fr

Via Trajectoire est un portail d'orientation national ; il permet à la personne âgée de trouver un EHPAD, un Accueil de jour, un hébergement temporaire ou une résidence autonomie (foyer logement) qui correspond à ses critères. Il permet également de faire la demande d'inscription en ligne, de transmettre le dossier au médecin traitant et aux établissements choisis et de suivre l'avancement du dossier.

Mis en place par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire, il remplace définitivement le traditionnel dossier d'inscription « papier ». Gratuit, confidentiel et sécurisé, ce service public en ligne propose une démarche simple et facile pour faire sa demande dans un ou plusieurs établissements.

Via Trajectoire vous propose :

- un annuaire national des établissements d'hébergement pour personnes âgées,
- une aide à la recherche des établissements répondant à vos critères,
- le formulaire unique national de demande d'admission,
- la transmission sécurisée des données médicales.



■ France Services



le retour des services publics de proximité !

France Services Craon et Renazé : un service d'accompagnement gratuit pour vos démarches administratives, **à moins de 30 minutes de chez vous !**

Vous vous sentez perdus dans vos démarches qui demandent de plus en plus l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone avec des identifiants ainsi que des mots de passe confidentiels. Vous n'avez pas de connexion internet. Ne restez plus seuls face à vos difficultés, nos agents France Services vous guident et vous accompagnent dans vos démarches en ligne.

Rapprochez-vous de votre France Services de proximité si vous êtes bloqués, par exemple, sur les questions suivantes :

- **Comment déclarer mes revenus sur la Caf ?**
- **Comment changer mon adresse sur ma carte grise ?**
- **Comment préparer ma retraite ?**
- **Comment demander une aide d'allocation au logement ?**
- **Comment s'inscrire sur le site de Pôle Emploi ?**



Autant de questions qui méritent des réponses adaptées et fiables parmi nos partenaires : le Centre des Impôts, l'Agence nationale des titres sécurisés, la Carsat, la CAF et Pôle emploi.

Nos agents sauront être à votre écoute et trouver la solution à chaque situation individuelle.

» Si vous n'arrivez pas à résoudre un problème avec le service de la CAF, nos agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon peuvent vous fixer un rendez-vous en visio conférence directement avec un professionnel de la CAF le vendredi matin.

» Si vous rencontrez des difficultés financières, un rendez-vous en visio conférence Banque de France peut être fixé le jeudi matin au 29 rue de la Libération à Craon.

FRANCE SERVICES CRAON

Lundi : 9h00-12h30 14h30-17h00
 Mardi : 9h00-12h30 13h30-17h00
 Mercredi : 9h00-12h30 13h30-17h00
 Jeudi : 9h00-12h30 13h30-17h00
 Vendredi : 9h00-12h30 13h30-17h00

29, rue de la Libération, 53400 Craon
02 43 09 09 65

Les horaires peuvent changer durant les vacances scolaires.

FRANCE SERVICES RENAZÉ

Lundi : 9h00-12h30
 Mardi : 9h00-12h30
 Mercredi : 9h00-12h30 13h30-18h00
 Jeudi : 9h00-12h30
 Vendredi : 9h00-12h30 13h30-15h30

33, rue Bourdais, 53800 Renazé
02 43 09 32 75

■ Maison Départementale de l'Autonomie



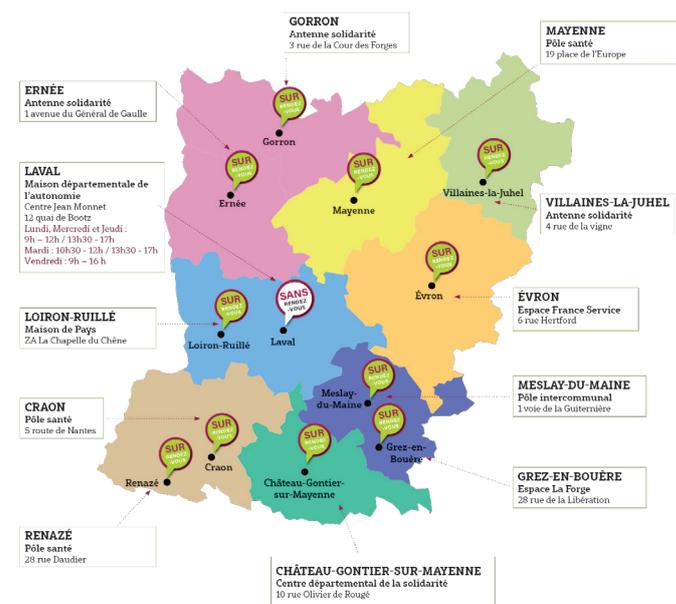
Un accompagnement personnalisé vous est proposé par un professionnel, dans l'une des 12 antennes territoriales de l'autonomie ou à votre domicile, pour :

- évaluer vos besoins ;
- vous soutenir dans les démarches de la vie quotidienne : aide à domicile, scolarisation, insertion professionnelle, aménagement du logement ;
- vous aider à compléter vos formulaires de demandes de prestations (Prestation de compensation du handicap, Allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale ...);
- vous accompagner pour réaliser votre inscription en établissement pour personnes âgées sur internet (Viatrajectoire).

*Créée en 2014, la Maison départementale de l'autonomie (MDA) regroupe les services personnes âgées et personnes en situation de handicap du Conseil départemental, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC).

Les 12 antennes territoriales de l'autonomie

PRENDRE RENDEZ-VOUS / RENSEIGNEMENTS
 Un numéro de téléphone unique : **02 43 677 577**
 Mail : mda@lamayenne.fr



ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS
LAVAL
 lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 mardi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 vendredi de 9h à 16h.

■ Nouveau système d'information sur les armes (SIA)

Chasseurs, n'attendez pas le début de la saison pour créer votre compte dans le SIA !

Le nouveau système d'information sur les armes est accessible aux détenteurs d'armes chasseurs depuis le 8 février 2022. La déclaration et la gestion des armes pour les chasseurs sont entièrement dématérialisées.

La création de votre compte personnel est obligatoire sur le site <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

avant le 1^{er} juillet 2023 pour conserver votre droit à détenir des armes.

Cette démarche est indispensable pour continuer à détenir une arme (quand bien même elle aurait fait

l'objet d'une déclaration ou autorisation administrative antérieurement) ainsi que pour effectuer à l'avenir une transaction (achat, vent, échange, reprise). À défaut, une procédure de dessaisissement des armes, éléments et munitions sera susceptible d'être mise en œuvre.

La préfecture organise des permanences au pôle armes, situé 16 place Jean Moulin à Laval, chaque jeudi matin de 9h à 12h30, sur rendez-vous (02 43 01 52 17 ou pref-armes@mayenne.gouv.fr).

Ces créneaux seront élargis pour la période estivale de juillet et août 2022 aux horaires habituels d'ouverture au public du lundi au vendredi.

■ Service France Rénov



Une mission d'accompagnement global pour une rénovation très performante des logements : destination réno BBC²

C'est quoi le service « Destination Réno BBC² » ?

- Un service mutualisé sur le Sud Mayenne entre la **communauté de communes du Pays de Craon** et les communautés de communes des pays de Château Gontier et de Meslay-Grez, qui ont décidé de renforcer leur accompagnement déployé depuis déjà plus de 10 ans avec le soutien financier de la région des Pays de la Loire et du dispositif CEE SARE en faveur du secteur le plus consommateur d'énergie du territoire : **les logements**.
- Un service **public gratuit** destiné aux habitants de notre territoire pour répondre à l'ambition du Sud Mayenne « Territoire à Energie Positive - Bas Carbone (TEPOS-BC) », à savoir : autonomie énergétique, neutralité carbone, territoire résilient, qualité de vie et développement économique local
- Un **conseil technique neutre** pour intervenir sur **tous les sujets** : isolation durable et saine, système optimisé de chauffage, qualité de l'air, énergies renouvelables (bois, solaire, ...), dispositifs financiers, ...

Un accompagnement pour faire quoi ?

- **Inform**er et guider un maximum de **particuliers** (occupants ou bailleurs) et de **petites entreprises du Pays de Craon** dans les économies d'énergies de leurs logements ou bâtiments,
- **Conseiller** sur des travaux, économes en énergie, les plus performants,
- **Accompagner et suivre** plus de **100** rénovations énergétiques **très performantes** utilisant des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés.

Qui vous accompagnera ?

Nos conseillers techniques (spécialistes de l'énergie et de la thermie), vous accompagneront dans toutes les phases de votre projet :

- **Réflexion** dans la définition de votre projet pour le rendre **performant et durable** (évaluations

thermiques, chiffrage des économies d'énergie (en euros et en gaz à effet de serre), budget des travaux)

- **Choix technique** des devis (performances énergétiques et thermiques des équipements et matériaux)
- **Plan de financement** (optimisation des dispositifs financiers : Ma Prime Renov, OPAH du Pays de Craon, Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH, logements insalubres, écoprêt à taux zéro...)
- **Pendant les travaux** : pour les projets à haute performance énergétique, **les conseillers effectueront des visites** (coordination entre les entreprises, test d'étanchéité à l'air, ...)
- **Prise en main du logement** avec des suivis des consommations

Pour nous joindre, c'est simple

- Par téléphone au **06-71-04-04-00** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
- Par mail : ptre@sud-mayenne.com

On vous accueille dans une permanence proche de chez vous

Sur rendez-vous : **de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30**

- 1^{er} mercredi du mois : **Cossé-le-Vivien** (Communauté de communes)
- 3^{ème} mercredi :
 - Le matin : **Craon** (Maison France Services, le 29),
 - L'après-midi : **Cossé-le-Vivien** (locaux communauté de communes)



■ Association Bien Vivre à Fontaine Couverte (ABVFC)

L'association créée en 2015 fait un bilan de l'implantation des aérogénérateurs géants dont l'enquête publique a masqué la réalité ; en effet ces monstrueuses machines ne feront pas 143 mètres de haut mais 150 mètres !

Le Préfet a fort obligeamment autorisé Valorem à utiliser des pales plus grandes (57 mètres chacune) mais également autorisé la puissance de 3 MW (au lieu des 2 MW annoncés en 2014).

Le bruit maximal engendré sera non seulement très supérieur à ce qui était annoncé, mais comme de surcroît le gouvernement prévoit que les seuils réglementaires pourront être dépassés !

Le nucléaire se révèle insuffisant, ainsi que le solaire photovoltaïque et l'hydraulique (barrages) sans

oublier les 8000 éoliennes à fournir suffisamment d'électricité à la France.

Ces éoliennes sont tellement peu néfastes pour la santé que Monsieur et Madame POTIRON, éleveurs à 44 PUCEUL ont du se résoudre à vendre leur exploitation, après avoir perdu plus de 300 vaches à cause des éoliennes. Le repreneur fera uniquement des cultures et surtout pas d'élevage !!!

Rendez-vous en 2023 ou 2024 pour la rave partie éolienne à Fontaine-Couverte (humour).

Bonne année à tous et surtout préparez vos oreilles.

Association Bien Vivre à Fontaine Couverte
6, rue de Jouvence - 53350 Fontaine Couverte
dominique.creuzil@laposte.net
Tél. 06 25 83 27 79

■ La pêche



Le Comité de Pêche vous offre ses Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2023.

L'ouverture de la pêche (à la truite) s'est faite le samedi 26 mars. Les pêcheurs étaient nombreux au rendez-vous et ce avec un temps superbe.

Pour cette année :

- Ouverture samedi 25 mars 2023
- Fermeture samedi 23 septembre 2023

Le comité de pêche recherche de nouvelles personnes volontaires désirant rejoindre le bureau afin que celui-ci perdure. Le bureau assure pour cette année 2023 car il souhaite passer la main à une nouvelle équipe.

Pour tout renseignement, s'adresser au Président :

Alain Huneault
9, rue de Jouvence
53350 FONTAINE COUVERTE
Tél. 02 43 70 50 67 ou 06 11 85 09 49



■ Animation et sauvegarde du Moulin des Gués

Moulin des Gués ouvert :
 - les dimanches et jours fériés, de 14h à 18h
 - en semaine, sur rendez-vous

Le Président, Louis LEMOINE

Tél. 02 43 06 50 33

■ La Band'Allumées

En 2022, après un hiver compliqué pour raison sanitaire, nous avons repris les répétitions en mars. Après pratiquement deux années de pause musicale, la reprise fut difficile.

Les demandes pour prestations arrivèrent tardivement sur le printemps, ce qui a limité leur nombre faute de disponibilité des musiciens. Cependant, nous avons animé huit sorties dont les courses et le marché de Noël de Craon et le marché de Noël de Cossé le Vivien.

Nous avons aussi animé une soirée privée que nous acceptons de faire maintenant.

Dimanche 16 juillet 2023 : Festiv'Allumés

Comme en 2019, la Band'Allumés organise son festival de musique.

Programme de la journée :

- Messe le matin sous la halle de Jouvence avec animation musicale,
- Apéritif musical,
- Repas sur la zone de loisirs de Jouvence sur réservation,



- Animation musicale toute l'après midi avec plusieurs groupes de styles différents.

Entrée libre toute la journée.

Réservez la date et parlez-en autour de vous.

La Band'Allumés vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.

Le Président, Paul THUAU
Tél. 02 43 06 55 95

■ L'Amicale des Anciens Combattants

Notre amicale des Anciens Combattants est composée aujourd'hui de 15 membres.

À l'occasion des cérémonies commémoratives, nous tenons à remercier le Maire et son conseil municipal pour leur participation et le vin d'honneur offert à tous.

Nous remercions aussi les pompiers pour leur présence ainsi que la banda de Fontaine-Couverte qui donne un caractère plus officiel à ces commémorations.

Pour la commémoration du 05 décembre, date d'arrêt des conflits en Afrique du Nord, nous avons déposé le dimanche 04 décembre une gerbe de fleurs au monument aux morts.



Nos dates pour 2023 :

- **Vendredi 20 janvier** : Galette des Rois suivie de l'assemblée générale de l'amicale
- **Samedi 07 octobre** : Banquet annuel

Cérémonies du souvenir 2023 :

Les dimanches 7 mai, 12 novembre et dimanche 3 décembre.

Le Président, Daniel RENIER
Tél. 02 43 06 55 13



■ Loisirs et Passions

L'année 2022 nous a laissé la possibilité de reprendre nos activités après deux années si particulières, perturbées par la crise covid.

Nous avons dû adapter le coût des cotisations pour nos adhérents, notamment en proposant un paiement au trimestre.

Malgré ce contexte et les arrêts successifs pendant les deux années précédentes, nous avons pu maintenir pour cette saison 2022 :

- 2 cours de gym le lundi matin,
- 1 cours de gym posturale et relaxation le jeudi matin,
- 1 marche avec ou sans bâtons le jeudi matin également,
- l'activité crochet tricot et autres ouvrages manuels le lundi après-midi tous les quinze jours.

Le 18 juin, nous avons proposé une sortie pour la journée, avec visite du site de la Mine Bleue à Noyant la Gravoyère, pique-nique et randonnée (marche finalement annulée en raison de la canicule).

Le pot de l'amitié avant les vacances d'été a réuni les adhérents de l'association, toutes activités confondues, au parc et à la halle de Jouvence, pour un bon moment de partage et de convivialité.



En espérant pouvoir reprendre quelques sorties et autres animations, pour la saison prochaine, nous remercions tous nos adhérents de nous avoir renouvelé leur confiance et leur soutien.

Si l'envie de bouger et de vous divertir vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à en parler autour de vous.

Nous vous offrons tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Annette RIBAULT, Présidente
Tel 02 43 06 58 90

■ Le Comité des Fêtes

Après deux années d'interruption, le comité des fêtes a pu redémarrer ses manifestations.

Le vide grenier du 29 mai fut une réussite avec un très bon concours de palets et 15 exposants au vide grenier.

S'ensuivit la soirée dansante du 20 août avec environ 250 convives, les moules et grillades étaient préparées par Chez Fredo de Fontaine Couverte.



Quant au buffet campagnard prévu initialement le 8 octobre et décalé au 29 octobre, il fut annulé faute de réservation.

Les dates à retenir pour 2023 sont :

- **Vendredi 10 février** : Assemblée Générale,
- **Dimanche 4 juin** : vide grenier et concours de palets,
- **Samedi 19 août** : soirée dansante.

Cette année, nous avons accueilli 4 nouveaux membres. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez nous rejoindre.

Le président et les membres du comité des fêtes de FONTAINE COUVERTE vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Le Président, Mickael CAHOREAU
Tél. 06 87 78 48 91

■ Le Club Bon Accueil

Nous vous présentons les principales activités prévues pour 2023

Activités du club

Vu la faible présence, il n'y aura plus que 2 jeudis par mois (le 1^{er} et le 3^{ème}).

Le premier jeudi de chaque mois, nous fêterons les anniversaires.

Le 3^{ème} jeudi du mois, nous ferons le concours de belote (du moins pour janvier et février) et après on verra suivant la participation, le 3^{ème} jeudi peut redevenir normal.

- 5 janvier : Assemblée général (cotisations, vote, anniversaires et galette des rois) -gratuit-
- 19 janvier : Concours de belote 3 € (1 lot pour chaque participant)
- 24 janvier : Démonstration vente avec RS distribution (apéritif gourmand sans obligation d'achats) -gratuit-
- 2 février : Crêpes (gratuit)
- 16 février : Concours de Belote 3 € (1 lot pour chaque participant)
- 2 mars : Pot au feu (gratuit)
- 24 mars : Démonstration vente avec pro confort (repas le midi sans obligation d'achats (gratuit)
- 4 mai : Jubilaires (Gratuit)
- 17 mai : Pique-nique du club (chacun apporte son pique-nique et nous offrons l'apéro)
- 5 octobre : Repas annuel : 8 €
- 21 décembre : Bûche de Noël (gratuit et 1 cadeau aux personnes présentes)

Activités du territoire (ancien canton)

- 12 février : Loto pour le territoire à la salle polyvalente de St-Aignan-sur-Roë
- 5 avril : Sélection cantonale de belote salle des lavandières à St-Aignan-sur-Roë à 14h
- 14 juin : Journée Champêtre à Fontaine-Couverte à 12h
- 13 septembre : Concours de belote salle du Frêne à St-Aignan-sur-Roë
- 11 octobre : Repas du territoire à St-Aignan-sur-Roë
- 20 octobre : Fête de l'amitié à Craon pour le secteur sud ouest

Activités du département

- 18 avril : Spectacle à Château-Gontier Les dames sans gênes
- 21 avril : Assemblée générale et spectacle l'après-midi à la salle polyvalente de Laval
- 12 mai : Journée de la forme à Evron
- 22 mai : Finale départementale de belote à Louvigné

Le montant de la cotisation 2023 est fixé : 26 € à régler à l'assemblée générale.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Le Président
Daniel BARDOUX
Tel 02 43 06 50 32



■ La Gendarmerie

Quelques chiffres propres à la commune de FONTAINE-COUVERTE

La gendarmerie et notamment la communauté de brigades de CRAON a été présente sur la période allant de janvier 2022 à novembre 2022 plus de 200 heures sur le territoire de Fontaine-Couverte. À cela s'ajoute plus de 40 heures liées à la sécurité routière et ayant donné lieu à un dizaine de verbalisations. Précisons que plus de 15 heures/gendarme ont été consacrées à des actions de prévention.

Les gendarmes de la communauté de CRAON sont intervenus physiquement pour 06 interventions en lien avec les atteintes aux biens (vols en tous genre).

N'oubliez pas qu'il existe les opérations tranquillités vacances qui permettent de surveiller votre domicile en votre absence.



Lieutenant Cédric CHAKI
Commandant la communauté
de brigades de CRAON

Afin d'alerter dans les plus brefs délais les services de la Gendarmerie Nationale composer immédiatement le 17 ou le 02 43 06 17 20

■ Les pompiers de Fontaine Couverte

Mesdames, Messieurs,

Pour la dernière fois je vous adresse le petit mot annuel pour votre bulletin municipal. En effet, depuis le 28 septembre, les 3 centres de secours de Cuillé, Ballots et Fontaine ont intégré la nouvelle caserne à Laubrières. Actuellement, c'est l'adjudant Philippe Le Boulch qui en assure le commandement.

Le premier acte fondateur de la compagnie de pompiers à Fontaine date de décembre 1952. Ce jour là, lors d'une cérémonie, avait eu lieu le apothème de la moto pompe. Ces 70 ans d'existence ont été marqués de différentes étapes dont les plus importantes sont les suivantes :

- **1980** acquisition par la commune d'un camion citerne de marque Delahaie
- **Début des années 90**, préparation à la départementalisation. Obligation de formations de secours à personne
- **1995** départementalisation. Fin des CIS communaux. Nous sommes équipés de tenues identiques à tous les pompiers du département et l'ensemble de l'équipement évolue au fil des années
- **2006**, notre secteur d'intervention s'agrandit. En plus de Fontaine, désormais nous sommes appelés en premiers secours sur les communes de La Roë et Saint-Michel.
- **2011**, mise en place de la convergence des moyens. Lors des interventions de secours à

personne, un membre de notre équipe complète l'équipe de l'ambulance de Cuillé.

- **28 septembre 2022**, mise en service du CIS de Laubrières.

L'histoire des pompiers de Fontaine Couverte se termine mais une nouvelle page s'ouvre avec une caserne neuve et des équipements de qualité.

Enfin je tiens à vous informer que désormais, seuls les pompiers de Laubrières seront légitimes pour vous proposer le calendrier annuel.

Avec l'ensemble de mes camarades, des responsables opérationnels et de l'Amicale de Laubrières, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2023.

Adjudant Chef, Dominique Morin



■ Polleniz, une association au service de la biodiversité

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

La mission de Polleniz est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

-Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).

-Rongeurs Aquatiques Envahissants : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce aux GDON regroupant son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Mayenne 23 526 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.

-Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de part leur propagation très rapide.

Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :
Polleniz 53
 17 boulevard des Manouvriers
 53810 Changé
 Tél. 02 43 56 12 40
 Mail : polleniz53@polleniz.fr
www.polleniz.fr



■ Le GDON

La lutte contre les ragondins et les rats musqués a permis de capturer une soixantaine d'individus en début d'année, c'est une lutte nécessaire pour essayer de contenir la population.

Meilleurs vœux pour 2023.

*Pour tout renseignement,
 contacter **BEDIER Christian** :
 Tél. 06 13 79 73 09*



■ La MSA

"Charte des solidarités avec les familles" qui s'est terminée au 30 juin 2022 après 4 années de partenariat avec la communauté de communes du pays de Craon, le CIAS du Pays de Craon, le centre social « Nulle Part Ailleurs », le centre social « Douanier Rousseau », l'espace de vie sociale « AMAC des Mouillotins », la résidence sociale de Senonnes « André Baslé », le Conseil Départemental de la Mayenne, la CAF, la Fédération Centres Sociaux, la Fédération Familles Rurales, l'UDAF.

Réalisations et retours des partenaires :

• Le forum mobilité à la Selle-Craonnaise :

18 octobre 2019 - 70 participants

Très intéressant, le point de départ constructif qui a lancé la démarche charte famille et la dynamique sur le sujet de la mobilité, qui a permis de créer des liens entre les structures participantes

• La journée des associations à Renazé :

27 novembre 2021 - 50 participants

Bilan positif, toutes les associations présentes souhaitent que la manifestation soit renouvelée régulièrement, envie de recommencer



• Soirée débat théâtral sur les écrans avec la Cie Entrée de Jeu à Renazé :

17 juin 2022 - 40 élèves (après-midi) et 40 participants (soir)

Jeunes et parents sont venus s'interroger sur la place des écrans et sur les risques dans la vie familiale

• Rencontre des acteurs de la parentalité à Craon :

28 juin 2022 de 11h30 à 16h30

50 personnes inscrites

Les partenaires font un bilan très positif et estiment la démarche de la MSA très intéressante et constructive. Ils ont beaucoup apprécié l'interconnaissance et le travail en réseau que le dispositif a permis d'initier sur le Pays de Craon.

Formation Santé Sécurité au travail

- Intervenir efficacement et en sécurité sur les bovins

Mardi 11 janvier 2022 - 9h30 à 16 h 30 à Exploitation du Lycée Agricole de Laval

- Bonne installation au poste informatique

Jeudi 24 mars 2022 - 9h30 à 12h à la MSA à Laval

- Conduite tracteur, attelage-detelage-petites pannes

27 et 28 octobre 2022 de 9h30 à 16 h 30 à Martigné sur Mayenne

Un repas intergénérationnel avec 25 élèves de la MFR de l'Hippodrome à Craon et 20 résidents des EHPAD de Craon-Renazé et de St-Saturnin du Limet a été organisé le mercredi 26 octobre à l'initiative des délégués MSA. Au programme : préparation du menu, visite de la MFR et partage du repas.

Très bon moment partagé entre les jeunes, les personnes âgées, les enseignants et les délégués MSA.

Vos délégués communaux :

BÉDIER Jeannick :
06 23 86 74 12

CERTENAIS Gisèle :
06 04 48 30 56

■ La Mutuelle Coups Durs

La mutuelle coups durs a pour but d'intervenir lorsqu'un accident ou une maladie survient chez un adhérent.

Une organisation se met en place pour effectuer les divers travaux à réaliser.

La mutuelle compte aujourd'hui 22 adhérents répartis en 2 groupes de 6 et 2 groupes de 5.

Cette année il n'y a pas eu d'intervention.

Tous les membres de la mutuelle coups durs vous souhaitent une BONNE ANNÉE 2023.



*Le Président, BESNARD Régis
Tel 02 43 06 55 06*

■ La CUMA des Marronniers

La CUMA des Marronniers regroupe aujourd'hui 55 adhérents, partage 28 activités différentes et compte 40 matériels.

La CUMA doit s'adapter aux besoins et aux demandes des adhérents, c'est pourquoi cette année, de nouveaux investissements ont été réalisés :

- achat d'un andaineur double CLAAS,
- achat d'un cultivateur 4,50 m repliable Girax,
- renouvellement d'un covercrop Grégoire Besson,

- renouvellement d'un plateau à paille Bonneau Tricket 12 m.

L'assemblée Générale aura lieu en Janvier 2023.

Tous les adhérents de la CUMA des Marronniers vous souhaitent une BONNE ANNÉE 2023.

*Le Président, BESNARD Régis
Tel 02 43 06 55 06*



■ Mobilité dans le Pays de Craon

L'association **Mobilité dans le Pays de Craon (MPC)** continue toujours le service aux personnes qui ont besoin d'un bénévole pour les transporter :

- soit pour faire des courses,
- soit pour aller rencontrer des amis,
- soit pour aller à un rendez-vous médical non-urgent, non pris en charge par la sécurité sociale.

Quand vous êtes adhérents (au prix de 20 €), le service vous coûtera 40 centimes/km pour indemniser la voiture du bénévole.

Sur la commune, 2 personnes utilisent déjà le service et si vous voulez vous inscrire vous pouvez contacter la référente du secteur , Madeleine Coutard de Cuillé (02 43 06 24 14) ou un bénévole

de la commune, Dominique Morin (02 43 06 67 10) ou encore le téléphone portable de l'association à Craon (06 04 49 35 54).

À noter cependant que l'on ne souhaite pas du tout remplacer les familles (surtout en cas de santé déficiente), ni remplacer les services qui se font naturellement entre voisins ou amis. Il est nécessaire aussi de pouvoir monter seul dans la voiture.

Les co-présidents :
Elisabeth Meignan de Cossé
et J.CL.Laurent de Craon

■ Transport à la demande de Craon

Du nouveau sur le transport à la demande Aléop pour 2023

La Région des Pays de la Loire met en place un nouveau service de transport collectif sur réservation en Mayenne à compter du 17 janvier 2023.

Il permet d'effectuer des déplacements de proximité au sein de votre territoire en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Ce nouveau service fonctionne du lundi au vendredi hors jours fériés et propose :

- un aller-retour par jour entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h,
- une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les autocars,
- une confirmation SMS pour rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Pour tout renseignement contactez : **Allô Aléop** au 09 69 39 14 14 (Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

Réservations à partir du 16 janvier 2023.

Consultez le site aleop.paysdelaloire.fr

INFOS PRATIQUES

Le transport à la demande s'adapte à votre vie

À compter du 17 janvier 2023, nouveau fonctionnement du Transport à la Demande

Contactez **Allo Aléop** au 09 69 39 14 14



Nouvelle offre, nouveaux horaires





aleop.paysdelaloire.fr  

Création graphique : mobilita - Nantes 0 200 154 220

■ Alli'Âges

Depuis 2002, l'association Alli'âges en Pays de Craon, est présente sur le territoire, avec pour objectifs de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

Après la période de pandémie, les activités ont repris en 2022. Toutes les actions sont réalisées gratuitement ou à un faible coût grâce à la participation d'Alli'âges et aux subventions obtenues. Les activités suivantes ont repris :

- Séances de **gymnastique adaptée**, animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU, le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint-Aignan-sur-Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).
- **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.
- « **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.
- Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00 (prochaine séance le 13 décembre 2022). Les besoins sont importants et les séances sont maintenant accompagnées par une psychopraticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.
- D'autre part une **formation/échanges**, gratuite, pour les proches aidants a commencé en octobre. Elle se déroulera à raison d'une séance d'une demie journée par mois.

Un rappel : le « Guide des aidants » est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Notre souhait est d'élargir à tout le territoire les activités existantes mais sans participation de bénévoles, toute action est impossible. Le bénévolat est aussi source de richesses pour celles et ceux qui le pratiquent : échanges, nouvelles rencontres,

connaissance d'un autre public... c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Chantal GODARD,
Présidente de l'association Alli'âges

Contacts :
e.mail : chantal.godard2253@gmail.com
Tél. 06 32 11 06 11.



■ Relais Petite Enfance du Pays de Craon

Le Relais Petite Enfance du Pays de Craon : Un interlocuteur unique dans la recherche d'un mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans

Les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Craon accueillent et informent les familles du Pays Craon qui désirent faire garder leurs enfants de moins de 3 ans. Ce guichet unique a vocation à être la porte d'entrée de l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

L'accompagnement auprès des familles

L'objectif est de permettre aux familles de s'informer en amont, lors de leur recherche d'accueil, de manière simplifiée, en leur présentant les différents types d'accueil possibles (assistantes maternelles à domicile ou en MAM, crèches, garde à domicile), pour les diriger vers le mode le plus adapté, en fonction des possibilités, et plus largement d'apporter des réponses pratiques aux parents.

Les animatrices pourront orienter et accompagner les futurs parents ou jeunes parents. Pour cela, des permanences téléphoniques (avec la possibilité de prendre rdv) sont mis en place depuis le 1^{er} janvier 2022 :

- le lundi de 14h à 17h - 06 33 82 09 45
- le mercredi et vendredi de 14h à 17h
06 22 00 07 27
- le samedi (semaines paires) de 9h à 12h
07 88 07 15 15

Au-delà de cette mission de guichet unique, les animatrices pourront délivrer une information de 1^{er} niveau aux employeurs d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.

L'accompagnement auprès des assistantes maternelles et gardes à domicile

Le RPE est aussi un lieu ressources pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les animatrices accompagnent ces professionnels de la petite enfance dans leurs parcours professionnels. Que ce soit par la connaissance du métier, des informations de 1^{er} niveau de leurs droits et obligations liées à leur métier, l'organisation de formations, la mise en place de temps collectifs. Ces derniers qui ont lieu de 9h30 à 11h30, trois matinées par semaine :

- Lundi à Renazé
- Mardi en alternance à Congrier et Senonnes
- Jeudi à Saint Aignan sur Roë

Les animations sont également ouvertes aux parents qui le souhaitent.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'animatrice Margaux

HECHINGER

au 07.88.07.15.15 ou à

rpestaignan@cias.paysdecraon.fr



■ Animation Jeunesse

Le Service Jeunesse ouvre ses nouvelles portes au mois de janvier 2023, zone du fresne à Renazé. Nous accueillons tous les jeunes à partir du collège ! Nous sommes trois professionnels pour proposer à vos jeunes différentes actions, que ce soit pendant ou en dehors des vacances scolaires.



1- Nous pouvons nous déplacer à Fontaine Couverte pour une animation particulière, mais également pour accompagner la mise en place d'une envie ou d'un projet : une fresque dans la commune, organiser une action solidaire, un après-midi jeux... N'hésitez pas à contacter, Camille: 06.73.79.09.39



2- Nous proposons également pour les 16-18 ans la création d'une entreprise Coopérative. Les jeunes qui l'intègrent pourront à leur rythme et selon leurs choix réaliser des prestations chez des particuliers, des entreprises... tout en découvrant le marketing, la comptabilité, la gestion de personnel... N'hésitez pas à contacter Denis : 06.02.19.51.17

3- Toute l'année nous pouvons mettre en place des animations à la Maison Des Jeunes comme l'atelier Radio Sac Ados (à retrouver sur Internet), ainsi que des activités autour des nouvelles technologies, des ateliers bois, des ateliers jeux de société... Le

■ Respirer un air plus sain à la maison, c'est prendre soin de ma santé !

Savez-vous que nous respirons environ 15 kilos d'air par jour et passons plus de 90% de notre temps dans un espace clos, à la maison, au travail ou dans les transports ?

Sans le savoir, nos intérieurs sont pollués par diverses substances provenant par exemple de nos produits d'entretien, objets de décoration ou peinture, mobilier, etc. Malheureusement, ce n'est pas sans conséquence sur notre santé : sensation de fatigue, maux de tête, irritations des voies respiratoires, voire allergies, cela peut aller jusqu'aux maladies cardiovasculaires et cancers. **Alors comment agir très simplement chez soi ?**

Commencez par aérer chaque jour votre logement, été comme hiver ! Quelques minutes suffisent dès lors que vous créez un courant d'air pour renouveler l'air. Aérez davantage lorsque vous faites le ménage, bricolez, ou étendez du linge, afin d'évacuer un maximum de polluants ou d'humidité liés à ces activités. La circulation de l'air dans votre logement passe aussi par la ventilation (naturelle ou mécanique). Placez votre main devant la grille : si vous sentez l'air, celle-ci fonctionne.

Vous pouvez aussi limiter votre exposition aux substances nocives en étant vigilant lors de vos achats de produits d'entretien : privilégiez les

produits simples et multiusages comme le savon de Marseille, le savon noir ou le vinaigre par exemples. **Pour le mobilier, les matériaux bruts** comme le bois massif sont à privilégier, contrairement aux matières synthétiques, colles et vernis.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté de communes du Pays de Craon (animation.sante@paysdecraon.fr) ou le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement de Mayenne (contact@cpie-mayenne.org)



programme des vacances scolaires et plus spécifique.



4- Et enfin, les jeunes peuvent venir en accueil à la Maison des Jeunes (Renazé) le temps qu'ils souhaitent hors vacances : les mercredis entre 12h et 17h30, les vendredis entre 17h00 et 19h00 et les samedis entre 13h30 et 18h00. Et pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00. N'hésitez pas à contacter Camille (Responsable de la MDJ) ou Cindy au 06.42.78.25.69 (Coordinatrice du Service Animation Jeunesse) pour plus de renseignements sur la MDJ .



Informations complémentaires : Il est possible déjeuner sur place en apportant son repas, en cas de problème de mobilité une navette gratuite peut être mise en place.

■ Épicerie sociale le Pélican



RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR :



REJOIGNEZ-NOUS !

- 📍 Ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë
- ☎ 02 43 06 54 34 (Noëlle BILHEUX, Vice-présidente)
- ✉ epiceriesocialelepelican@gmail.com

ILS FONT PARTIS DE NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES :

BILHEUX Noëlle, BURBAN Yannick, BRIQUET Martine, COCANDEAU Annick, DAULAY Christian, DEJARDIN Philippe, GESLIN Monique, HERMANIER Irène, JEFRAU Claude, LARDEUX Alain, LUTELLIER Gwladys, MADIOT Jeannine, MEIGNAN Antoinette, MOREAU Jean-Claude, MOREAU Renée, PERROCHE Gisèle, POINTEAU Françoise, SAUDRAIS Thérèse, SYLLAS Paul

■ Association des donneurs de sang bénévoles Saint-Aignan/Renazé

En Pays de Loire et Centre Val de Loire, 1100 dons sont nécessaires chaque jour, 10 000 sur l'ensemble du territoire français.

En France, un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons, pour des cancers, maladies chroniques ou subissant des hémorragies (accouchements, accidents, chirurgies...).

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kilos (se munir d'une pièce d'identité).

Pour Renazé, nous tournons autour des 300 poches par an sur 5 collectes. Nous pouvons faire mieux, il suffit de se motiver car 1 don de sang correspond à 3 vies sauvées !!!!

Prochaines collectes à RENAZE :

Mardi 04 avril 2023 - 16h - 19h : Salle de l'Escale

Jeudi 29 juin 2023 - 16h - 19h : Salle de l'Escale

Mercredi 13 sept. 2023 - 16h - 19h : Salle de l'Escale

Mercredi 22 nov. 2023 - 16h - 19h : Salle de l'Escale

Passage des « motards ont du cœur » : dimanche 4 juin 2023

■ ADMR Saint-Aignan-Sur-Roë

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de Saint-Aignan-Sur-Roë a vu le jour le 06 mars 1972. L'association emploie 15 salariés et compte 18 bénévoles qui accompagnent plus de 90 bénéficiaires sur les communes de Brains-sur-les-Marches, Fontaine-Couverte, La Roë, La Rouaudière, Saint-Aignan-Sur-Roë, Saint-Erblon, Saint-Michel-de-la-Roë, La Selle Craonnaise, Senonnes. L'association propose une large gamme de services : accompagnement des

personnes en situation de handicap, aide et soins aux seniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !

Votre référent local sur la commune de Fontaine-Couverte :

Marie-Thérèse CHATELAIS : Tél. 06 20 21 64 56

Tél. 02 43 07 45 94

staignan.admr53@wanadoo.fr - www.admr53.fr



■ Le syndicat du Bassin de l'Oudon en actions



L'eau : enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Que s'est-il passé ?

Cette année de grande sécheresse nous rappelle cruellement que l'Oudon se comporte presque comme un oued, défini par le Larousse comme un "Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par épuisement".

Le bassin versant de l'Oudon a subi un déficit d'eau de 34 % entre janvier et septembre 2022. Il est tombé 230 mm/m² d'eau, la normale étant de 390 mm/m² (moyenne sur 30 ans).

Que fait le syndicat ?

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit pour le retour au bon état des eaux, c'est-à-dire disposer de suffisamment d'eau et de bonne qualité pour préserver les milieux aquatiques (permettre le cycle de vie des espèces) et pour satisfaire tous les usages (alimentation en eau potable, arrosage, baignade, pêche,...).

Parmi les différentes actions menées, le syndicat restaure la continuité écologique, il s'agit de permettre la libre circulation de l'eau (bien commun), des sédiments et des espèces. Les clapets défectueux et sans usages sont supprimés et, lorsque les riverains le permettent, le syndicat fait des travaux de restauration du lit et des berges pour corriger une rivière surcreusée et élargie. Les clapets nécessaires et encore utilisés sont conservés, voire restaurés, et des rivières de contournement sont aménagées.

Le rétablissement de la continuité écologique n'est

pas responsable de la sécheresse, ni de la mortalité des poissons. Les fortes chaleurs évaporent l'eau, la végétation est en demande et le manque d'eau et le non-renouvellement de l'eau se fait sentir partout, que l'on soit sur plans d'eau ou sur cours d'eau, et que la rivière dispose ou non de clapets.

Continuons, ensemble !

Il s'agit aussi pour le syndicat, les usagers et les citoyens de prévenir les situations de crise. La préservation et la restauration des zones humides, le maintien du bocage et les plantations d'arbres et de haies, la création de zones tampons entre les zones drainées et les cours d'eau, l'infiltration de l'eau à la parcelle, les économies d'eau, la gestion des plans d'eau pour le soutien d'étiage, le respect d'un écoulement de l'eau au droit des ouvrages (débit réservé), le rétablissement de la continuité écologique, la préservation des habitats et de la biodiversité... sont autant de sujets sur lesquels la Commission Locale de l'Eau et le syndicat travaillent et s'efforcent d'agir ou incitent à agir pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

www.bvoudon.fr et sur Facebook : fb.me/bassinoudon
Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon
6, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :



Vendredi 10 févrierAG du comité des fêtes

Mercredi 15 févrierLoto intergénérationnel organisé
par le club et animation jeunesse FC

Jeudi 02 marsPot-au-feu du club Bon Accueil

Samedi 25 mars.....Ouverture de la pêche

Dimanche 07 mai.....Commémoration du 08 mai

Mercredi 17 mai.....Pique nique du club Bon Accueil

Dimanche 04 juinVide grenier, concours de palets organisés
par le comité des fêtes

Passage à Fontaine « Les motards ont du cœur 53 »

Mercredi 07 juin.....Repas des aînés organisé par la commune

Dimanche 16 juilletFestiv-Allumés

Samedi 19 août.....Soirée dansante du comité des fêtes

Sam. 23 septembre.....Fermeture de la pêche

Jeudi 05 octobre.....Repas annuel du Club Bon Accueil

Samedi 28 octobreJournée citoyenne

Dim. 12 novembreCommémoration
du 11 novembre

La commission rédaction remercie
les présidents et présidentes d'associations,
toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration
de ce bulletin ainsi que l'ensemble des partenaires
pour leur participation financière à ce bulletin.
Elle reste à l'écoute de toute suggestion.





Ets CHAPELET-GUIFFAULT
Services Funèbres - Marbrerie

19, rue Maréchal Foch - **35240 RETIERS**
Tél. **02 99 43 12 12** - E-mail : chapelet-funeraire@orange.fr
33, rue de Rennes - **35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE**
Tél. **02 99 96 20 61** - E-mail : marbrerie.guiffault@orange.fr
Site : www.chapelet-funeraire.fr



DOINEAU
BOIS & MATÉRIAUX

Bois • Panneaux • Parquets • Lambris • Terrasses • Bardages • Menuiseries
Isolation • Plaques de Plâtre • Produits pour maisons à ossature bois
Salle d'exposition • Libre service

53, Faubourg de Vitré
B.P. 73046 - 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Tél. **02 99 96 23 67** - Fax 02 99 96 49 05
accueil@doineauboismat.com - www.doineau.com

Labels: Expert RELAIS BOIS, PEFC



Pour tous vos transports - Toutes distances

- Taxi, gare, aéroport, minibus 9 places, assistances, scolaires, colis urgent...
- Consultations, hospitalisations, sorties, rééducations, dialyses...

9 Z.A La Charmille
53390 SAINT-AIGNAN-SUR-ROË

02 43 06 98 11 sarl.barraix@gmail.com



Energie photovoltaïque
Isolation toiture
Hydrofuge teinté sur toit amianté

02 43 06 62 82

www.desert-toiture.com

Couverture • Zinguerie • Ramonage • Démoussage

2 Rue Louis Letort - 53390 St Aignan sur Roë
Tél. : 02 43 06 62 82 ddesert@orange.fr



PLANS DE SECURITE - SIGNALÉTIQUE - DESENFUMAGE
FORMATION INCENDIE - DETECTION INCENDIE
ECLAIRAGE DE SECURITE

Ets Boisbouvier
Vente Entretien et Recharge tous types d'Extincteurs
Ludovic Boisbouvier
Gérant

2 Agences:
35240 RETIERS **02 43 06 53 64**
53540 GASTINES **06 17 38 28 56**
Email : boisbouvier@wanadoo.fr www.boisbouvier-securite-incendie.fr



Couverture • Zinguerie • Fenêtre de toit
Entretien • Démoussage • Ramonage

ENTREPRISE QUALIFIEE
QUALIBAT

RGE ECO artisan
La Haute Energie du Bâtiment

5, Rue Sainte Marie des Bois • 53350 La Roë
Tél. 02 43 06 66 32 / 06 78 68 62 39
www.couverture-boishus.fr gilbert.boishus@orange.fr



Ets QUARGNUL
NETTOYAGE et DECOUPAGE
de CUVE

LIVRAISON de FIOUL
et GNR

02.43.06.11.22
LAVAL - CRAON - CHATEAU GONTIER - MESLAY DU MAINE



Plomberie - Chauffage - Electricité

Neuf et Rénovation | Géothermie
Dépannage | Aérothermie
Énergie Renouvelable

1 Impasse des Bois - 53350 BALLOTS
© 02 43 07 64 45 - vincent.sorieux@wanadoo.fr



SUPER U
La Guerche-de-Bretagne

Accès aux soins : adoptez les bons réflexes !



Le jour
En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant** ou
en cas d'absence **un autre**
cabinet médical



En cas d'urgence
seulement,
j'appelle le

15



**Le soir à partir de 20h, le week-end,
les jours fériés et pendant les ponts**

J'ai un problème de santé
qui ne peut pas attendre
l'ouverture habituelle des
cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences,
j'appelle le

116 117

ou

15

pour le médecin de
garde

en cas
d'urgence vitale



Je reçois
des conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois la
visite d'un
médecin
de garde



Je suis pris
en charge
à l'hôpital



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Pompiers : 18 ou 112
S.A.M.U. : 15
Police : 17
Gendarmerie de Craon : 02 43 06 17 20

Besoin de contacter un médecin généraliste ?
La nuit, le week-end, les jours fériés et les ponts
116-117

Urgence vitale
15

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Éditeur : Mairie de Fontaine-Couverte

16 rue Pierre Barauderie - 53350 Fontaine-Couverte
Tél. 02 43 06 50 43